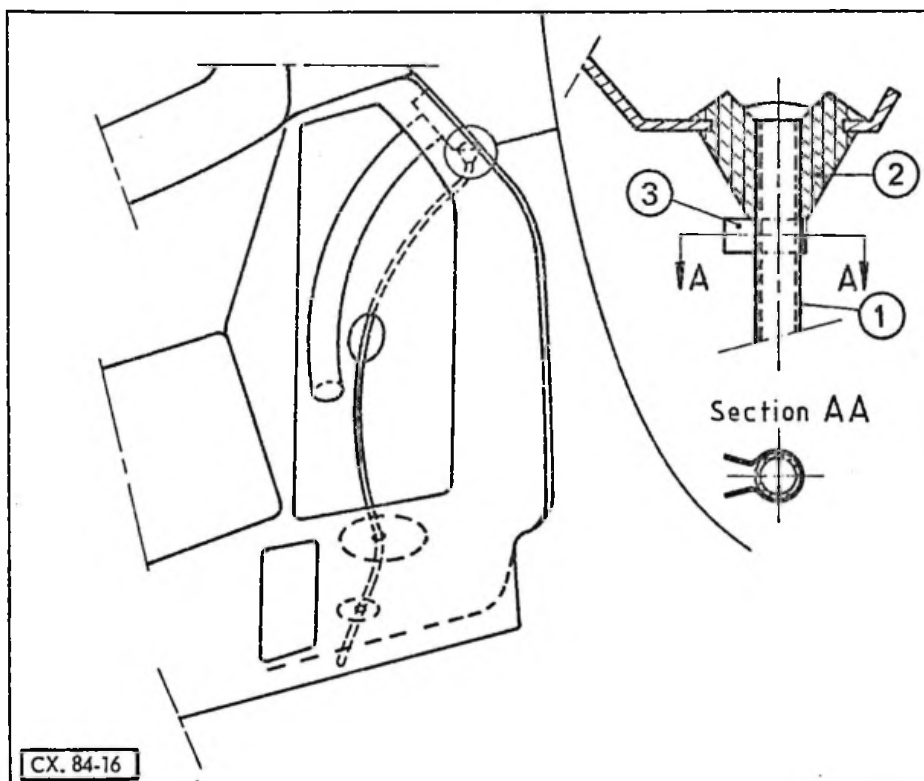


**SERVICES A LA CLIENTÈLE**  
**DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

## I- ALIMENTATION ESSENCE

Il est possible d'adapter un tube d'écoulement sur une tubulure de remplissage d'essence qui n'en possède pas, en réalisant le montage ci-dessous.



CX. 84-16

- Après avoir enlevé le bouchon et obturé l'orifice de la tubulure pour éviter toute pollution, percer un trou  $\phi = 10,5$  mm à la partie inférieure du seuil.
- Enfiler le tube nylon ① équipé de l'œillet caoutchouc ② et de l'agrafe ③
- Appuyer fortement sur le tube et sur la partie centrale de l'œillet pour mettre celui-ci en place.

### PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Ensemble tube d'écoulement : .....	95 555 957

T.S.V.P.

## NOTE D'INFORMATION

N° 80-01 GX

Le 31 Mars 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER  
 LE MAGASIN  
 LA STATION SERVICE

### PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :  
TOUS PAYS

APPLICATION :  
TOUS PAYS

### VÉHICULES

GSA

Tous Types

### CONSEILS DE RÉPARATION

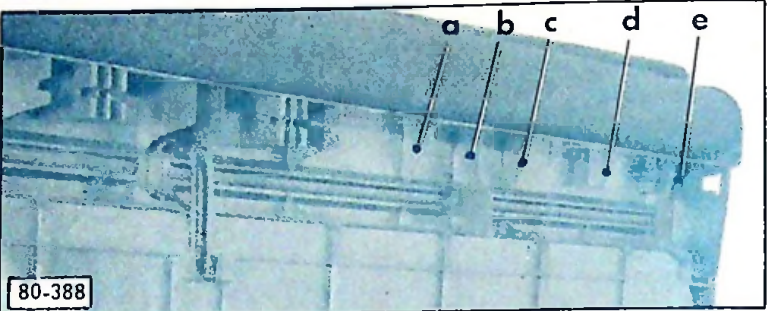
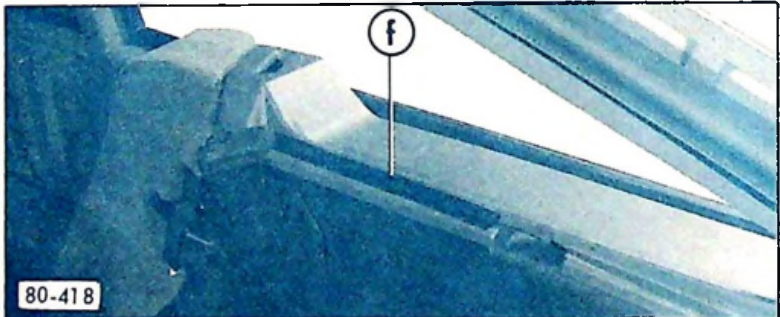
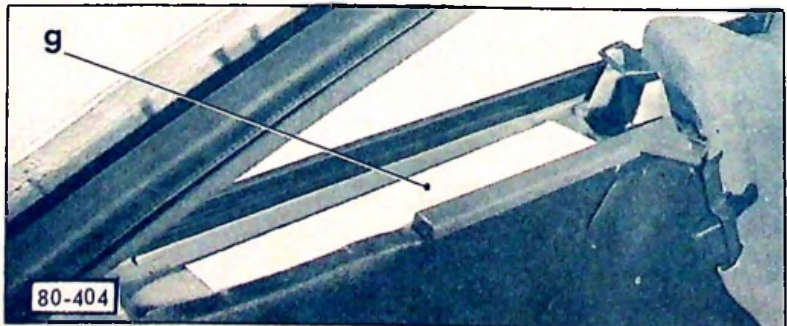
I- Alimentation essence

II- Carrosserie - finition



II- CARROSSERIE - FINITION

a) Tablette arrière : bruits divers :

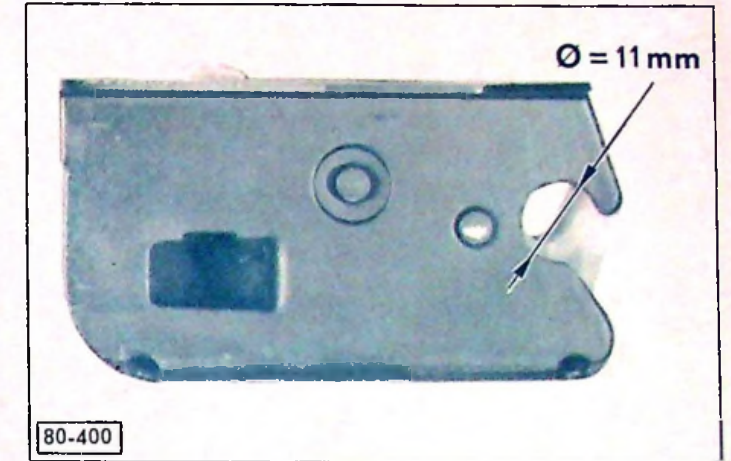
CAUSES	REMÈDES
- Vibration des tringles d'accrochage.	<p>1<sup>ère</sup> possibilité : C'entrer les tringles d'accrochage afin d'obtenir un appui constant sur la cloison <b>b</b></p> <p>2<sup>ème</sup> possibilité : Supprimer les goussets intermédiaires( <b>a, b, c, d, e</b> )</p>  <p>80-388</p>
- Vibration du ressort de volet rétractable.	<p>- Utiliser la gamme : remplacement d'un volet rétractable de tablette arrière ( Opération GX. 856-4 )</p> <p>- Graisser le ressort et ajouter une gaine comme décrit au § 6 de la gamme.</p>
- Vibration du profilé d'obturation du passage des rideaux pare-soleil.	<p>- Coller le talon de fixation du joint sur la tablette : utiliser un ruban adhésif double face: Référence : <b>3 M</b>Transfert 950 rouleau de 55 m X 12 mm</p>
- Grincement de la tablette sur ses supports	<p>- Adjonction de tissu adhésif ( <b>f</b> ) sur les supports de tablette.</p>  <p>80-418</p>
- Grincement de la garniture de passage de roue supérieure sur le passage de roue.	<p>- Adjonction de tissu adhésif ( <b>g</b> ) entre garniture et tôle supérieure de passage de roue.</p>  <p>80-404</p>

b) Serrure de hayon :

Grincement dû à l'interférence des flancs du boîtier de serrure avec la gâche.

-Remède :

- Élargir le passage de la gâche sur le boîtier à l'aide d'une meule crayon, pour obtenir comme ci-contre un logement  $\phi = 11 \text{ mm}$

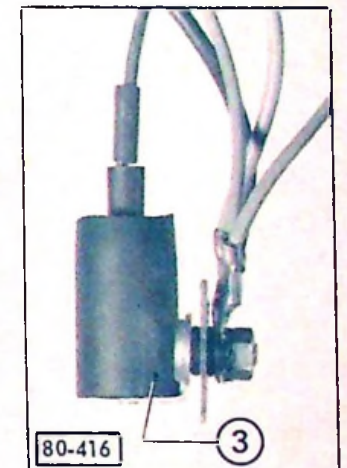
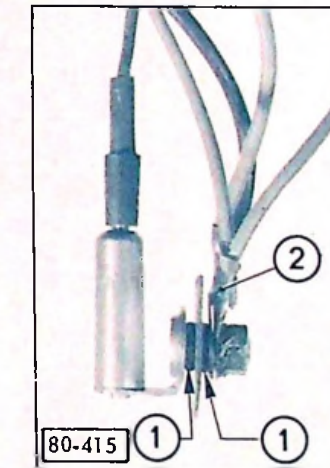


c) Contacteur d'éclairage de coffre :

Bruit dû à la vibration de la-bille de contacteur.

- Remède :

- 1) Isoler le contacteur de son support par deux joints caoutchouc (1)
- 2) Repositionner les masses (2) côté écrou.
- 3) Coiffer le contacteur d'un manchon caoutchouc (3) d'une longueur de 30 mm environ.



PIÈCES DE RECHANGE :

Rep.	DÉSIGNATION	N° P.R.
(1)	Joint : .....	24 818 009
(3)	Manchon( coupé dans une durite d'alimentation carburateur de CX) : .....	26 231 399 ( Durite )

d) Plaques minéralogiques :

Vibration de la plaque arrière :

- Remède : Montage de la plaque en contrainte ( possibilité d'interposition d'adhésif double faces entre plaque et panneau arrière ).

Rappel : Il est impératif d'utiliser les types de rivets préconisés :

- rivets éclatés pour la plaque avant
- rivets étanches pour la plaque arrière.

PIÈCES DE RECHANGE

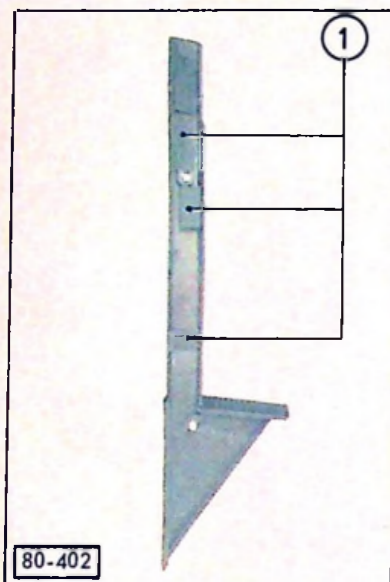
DÉSIGNATION	N° P.R.
Rivets « éclatés » ( avant ) : .....	ZC 9 866 067 U
Rivets étanches ( arrière ) : .....	26 187 419



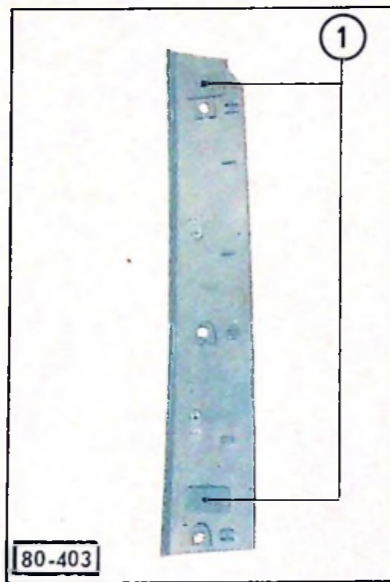
**e) Garnitures de pieds arrière, de brancards de pavillon, de montants de custode :**

- Grincements ou vibrations des garnitures.

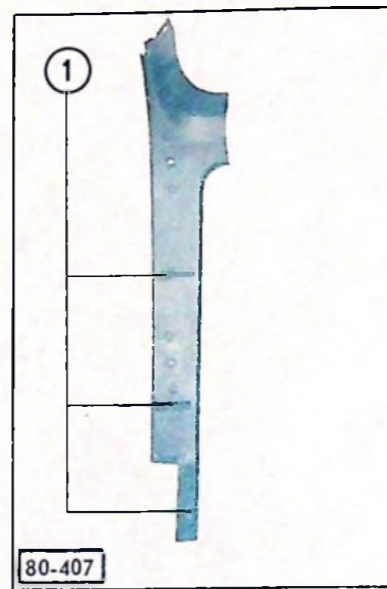
Remède : Adjonction de cales en mousse ① afin que chaque garniture soit en contrainte.



PIED ARRIÈRE



BRANCARD DE PAVILLON

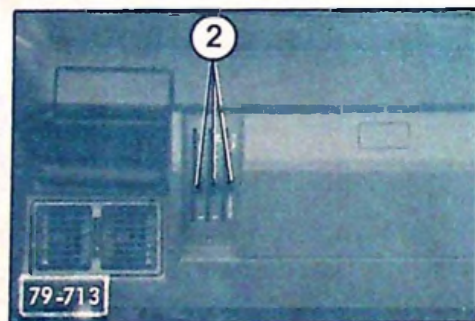


MONTANT DE CUSTODE

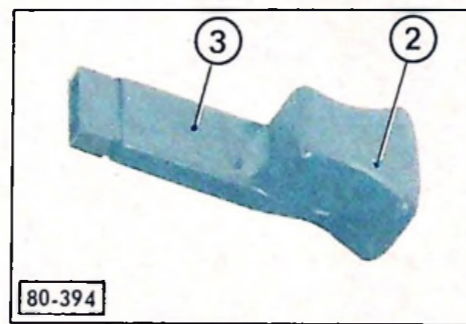
**f) Commandes de chauffage :**

- vibrations des commandes ② par excès de jeu entre boutons et façade du boîtier de commande.

Remède : Enrubaner d'adhésif noir ③ les boutons ② afin de les mettre en contrainte sur la façade



79-713

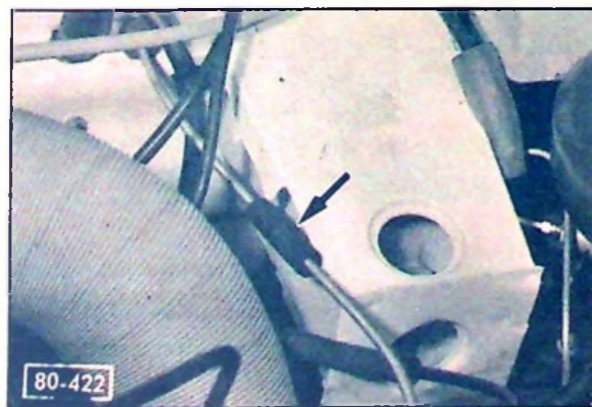


80-394

**g) Commande de starter :**

- Vibration de la commande de starter sur le bras d'extension avant gauche.

Remède : Adjonction d'un manchon caoutchouc isolant sur la gaine ( longueur 80 mm minimum ).



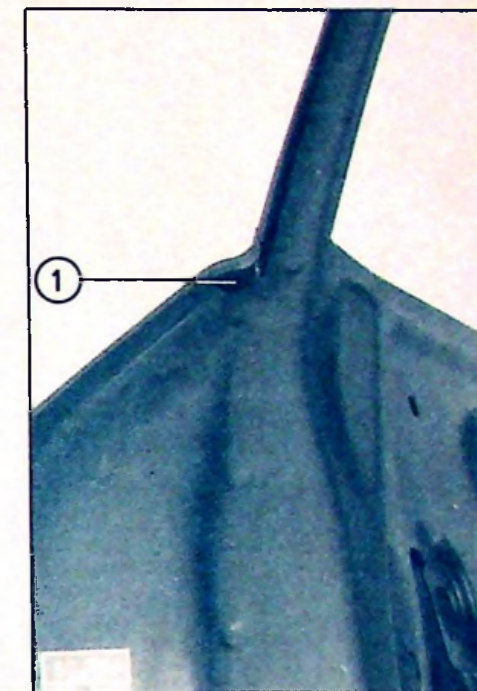
80-422

**h) Portières avant :**

- Sifflements d'air

Remèdes :

- 1) S'assurer d'une bonne portée du joint d'étanchéité sur l'encadrement de glace.
- 2) S'assurer que l'extrémité supérieure arrière de l'aile avant ne soit pas plus basse que le panneau extérieur de porte.
- 3) Obturer avec un mastic la jonction ① du panneau de porte avec l'encadrement.



**i) Gicleurs de lave-glace avant :**

- Présence d'eau dans la roue de secours.

Remède :

- Monter les gicleurs avec embase caoutchouc d'étanchéité.

**PIÈCES DE RECHANGE**

DÉSIGNATION	N° P.R.
Gicleurs avec embase : .....	95 493 883

**j) Jonc de gouttière de pavillon :**

- Mauvaise tenue du jonc, ( arraché par les brosses de lavage ).

Remède :

- Collage du jonc dans la gouttière par adjonction à chaque extrémité d'un adhésif double faces de 12 mm de large sur 100 mm de long.

Référence **3 M** : transfert 950 - Rouleau de 55 m.

**k) Bandes noires de bas d'éléments :**

- Décollément des adhésifs.

Remède :

- Remplacer les bandes adhésives par de la laque noire satinée référence AC 227.

Mode opératoire :

- Décoller les adhésifs restant.
- Nettoyer les traces de colle à l'alcool
- Maroufler
- Poncer, nettoyer et peindre une bande de 45 mm de large.

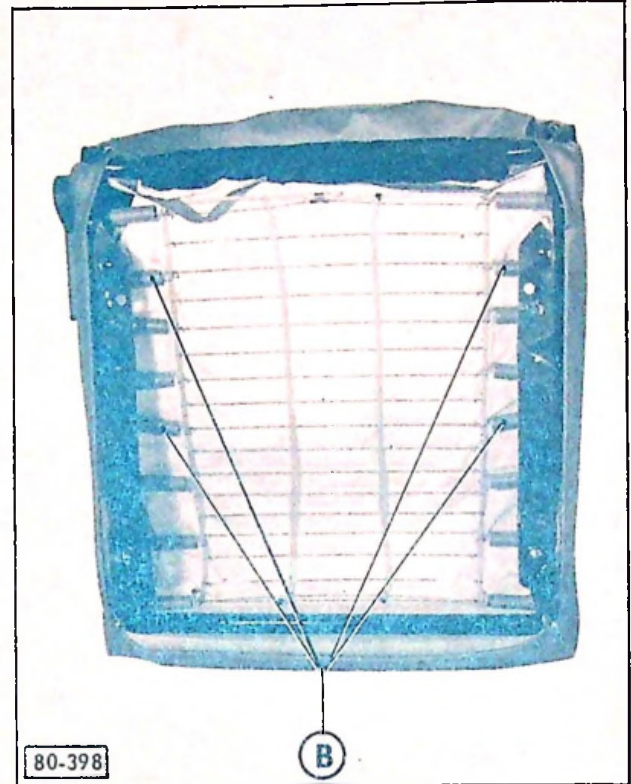
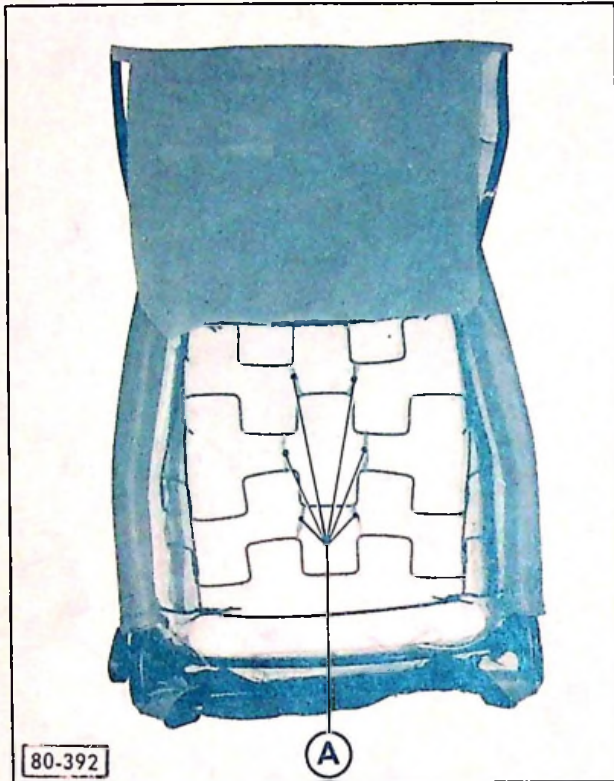


## 1) Sièges avant :

- Affaissement de l'assise et du dossier

Remède :

- Augmenter la tension des ressorts.



- Déposer le siège.
- Déposer l'arrière de la garniture du dossier.
- A l'aide de tirants **(A)** en fil d'acier, joindre les ressorts de l'armature du dossier.
- Refixer l'arrière de la garniture.
- Siège retourné, ajouter quatre ressorts **(B)** entre armature et sommier d'assise.
- Reposer le siège.

## PIÈCES DE RECHANGE

DÉSIGNATION	N° P.R.
Ressort d'assise : .....	95 532 606

NOTA : Dans cette note sont encartées deux gammes à classer dans les Manuels de Réparation GSA, à leurs places respectives :

- Op. GX. 640-1; Dépose et pose d'une commande de chauffage - ventilation; dans le MAN 008551 (IV)
- Op. GX. 856-4; Remplacement d'un volet rétractable de tablette arrière; dans le MAN 008552.

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

## SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Le traitement anti-corrosion complémentaire effectué sur les véhicules GSA nécessite la dépose des pièces suivantes :

- Roue de secours
- Calandre et ses vis de fixation inférieure
- Trappes d'accès aux feux arrière
- Éclaireurs de plaque minéralogique sur Berline.

Il est aussi nécessaire de protéger :

- Disques de frein
- Tapis avant.
- Tapis de coffre.

**IMPORTANT :** Pour obtenir une bonne répartition du produit de protection dans les corps creux; il est indispensable que l'ensemble du véhicule et le produit soient à une température voisine de 20° C.

T.S.V.P.

### NOTE D'INFORMATION

N° 80-02 GX

Le 20 Mai 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

### PAYS INTÉRESSÉS :

*DIFFUSION :*

**TOUS PAYS**

*APPLICATION :*

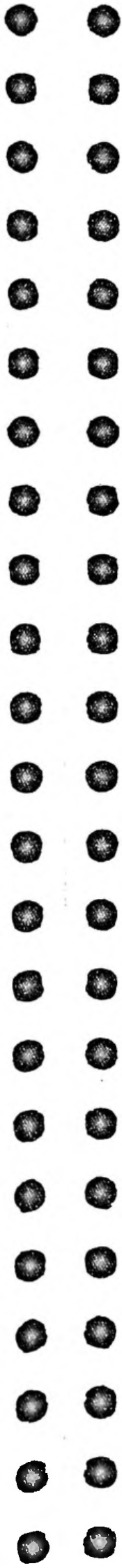
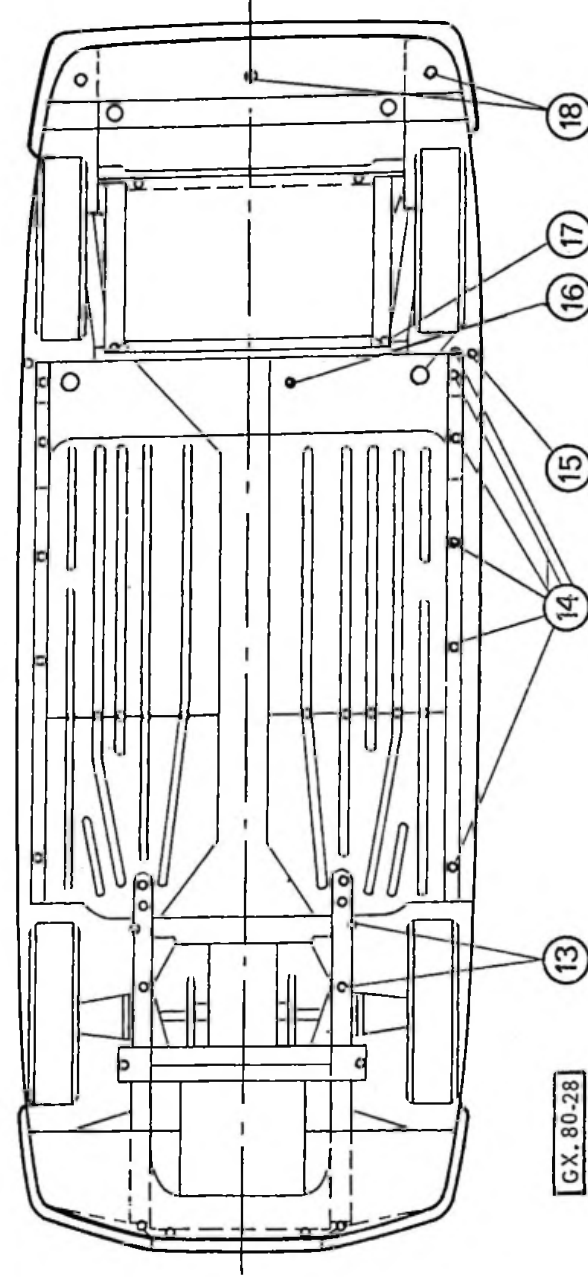
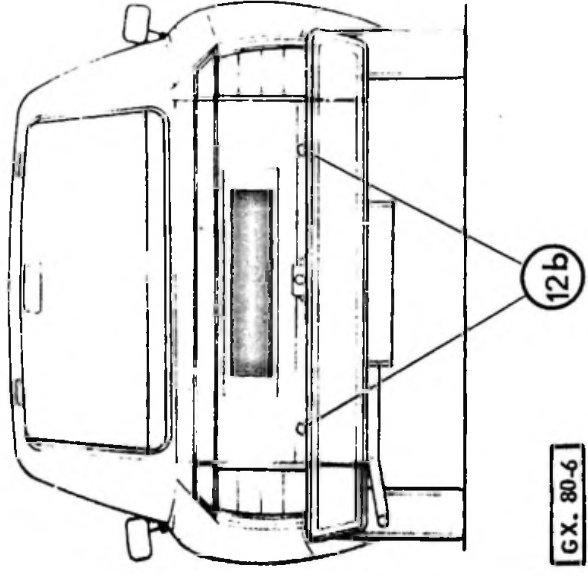
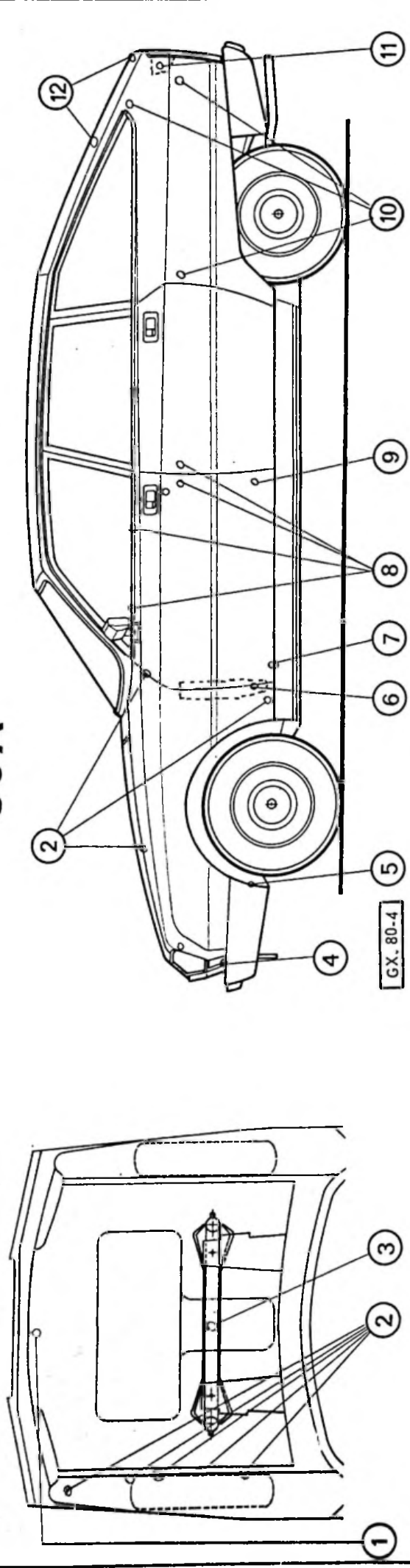
**TOUS PAYS**

### VÉHICULES

**GSA**

### CARROSSERIE

**Complément de  
protection  
anti-corrosion**



Repère	Points d'application	Repère	Points d'application
	Produit PN 30 ( corps creux )	11	Traverse de panneau arrière : Par les trous à l'intérieur du coffre ( essuyer les projections ).
<b>A- VÉHICULE AU SOL</b> Portes, capot, coffre ouverts		12	Hayon berline : A la périphérie, par les trous dans la doublure ( après obturation des orifices des feux, à l'aide de papier adhésif ).
<b>1</b>	<b>Capot moteur :</b> A la périphérie, par les trous dans la doublure	12 b	Hayon break : Par les trous dans la partie inférieure.
<b>2</b>	<b>Ailes avant :</b> - Ajours côté moteur - Trou à côté de chaque phare - Gouttières d'ailes ( application au pinceau ) - Encoche dans le battant au-dessus de la fixation arrière - Entre aile et passage de roue par l'ouverture dans le battant		<b>B- VÉHICULE LEVÉ</b>
<b>3</b>	<b>Traverse centrale de berceau :</b> Trou central	13	<b>Berceau moteur :</b> - Un trou sous chaque longeron - Un trou à chaque extrémité de la traverse arrière.
<b>4</b>	<b>Traverse avant :</b> Par les deux trous de fixation inférieure de la calandre.	14	<b>Longerons :</b> Cinq trous sur toute la longueur et trou dans le passage de roue arrière, après dépose de l'obturateur.
<b>5</b>	<b>Tôle d'habillage avant :</b> ( partie latérale ) Jeu entre pare-chocs et aile.	15	<b>Pieds arrière :</b> Trou de chaque côté dans l'axe du caisson.
<b>6</b>	<b>Pieds avant :</b> Par le trou à la partie inférieure.	16	<b>Plancher sous siège arrière :</b> - soit, trou de chaque obturateur tôle et trou à droite de l'échappement - soit, par l'intérieur, trou de chaque côté après avoir rabattu le siège.
<b>7</b>	<b>Plancher avant :</b> ( pédales et passager ) Par les trous sous les tapis après avoir soulevé ceux-ci.	17	<b>Bras suspension arrière :</b> Par l'extrémité avant.
<b>8</b>	<b>Portes :</b> ( glaces remontées ) : - Par les trous sur le battant - Par les lèche-glace ( à remettre en place en manoeuvrant les glaces ).	18	<b>Traverse arrière de caisse :</b> Par les trois trous sur la face inférieure.
<b>9</b>	<b>Pieds milieu :</b> Par le trou à la base, après dépose de l'obturateur.		<b>Produit PNB</b>
<b>10</b>	<b>Ailes arrière :</b> Par l'avant dans le trou sur le battant, après dépose de l'obturateur Par l'arrière, après dépose des trappes d'accès aux feux.		<b>VÉHICULE LEVÉ</b> Dessous de caisse, passages de roue.



## SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

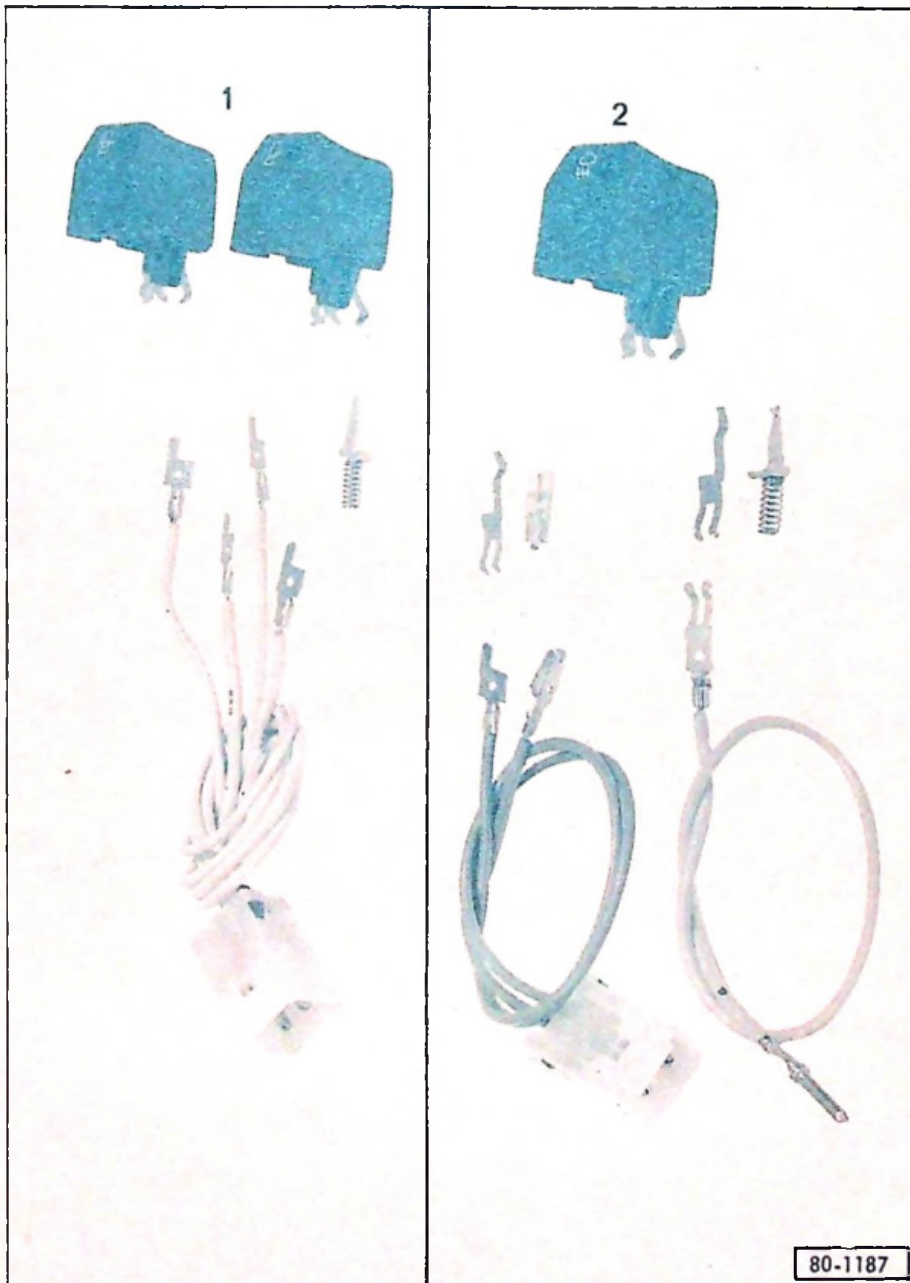
Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

### VÉHICULES GSA

Adjonction des fonctions essuyage de lunette arrière ou feux de brouillard avant sur commutateur droit :

Se procurer au Département des Pièces de Rechange :

1 Ensemble boutons d'essuyage arrière ( 1 ) : ..... 95 560 226  
ou 1 Ensemble bouton de commande brouillard avant ( 2 ) : ..... 95 560 225



T.S.V.P.

## NOTE D'INFORMATION N° 80-03 GX

Le 21 Juillet 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

### PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :  
TOUS PAYS

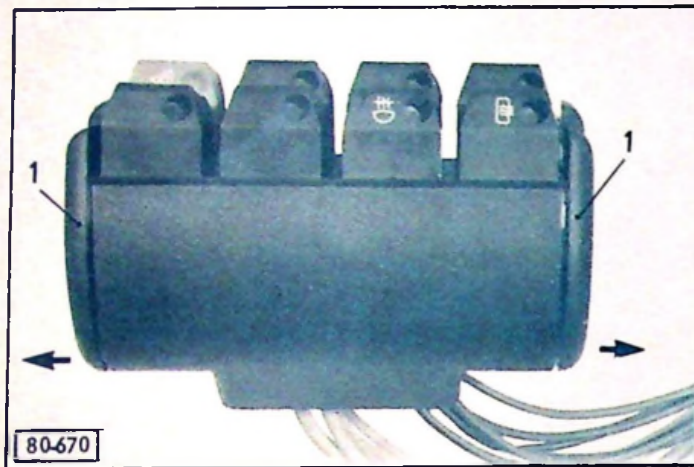
APPLICATION :  
TOUS PAYS

VÉHICULES  
GSA  
Tous Types

ÉLECTRICITÉ

Conseils de réparation  
Adjonction de fonctions  
sur commutateur droit





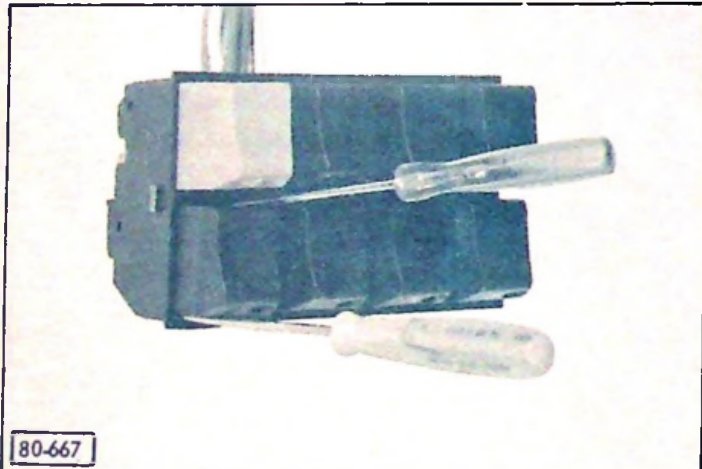
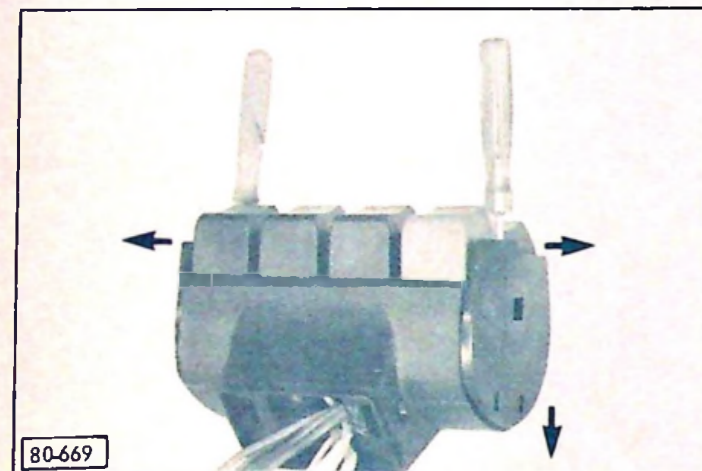
Sur clavier déposé :

Dégrafer les joues ( 1 ) en les tirant ( → ) à la base.

Déposer le capotage :

Dégrafer les faces en les écartant ( → ) du boîtier.

Dégager le capotage en poussant ( → ).



Déposer le bouton factice :

Introduire deux lames ( tourne-vis fin ) entre le boîtier et le bouton ( au tiers environ du bouton ) afin de dégager les ergots situés au milieu du bouton.

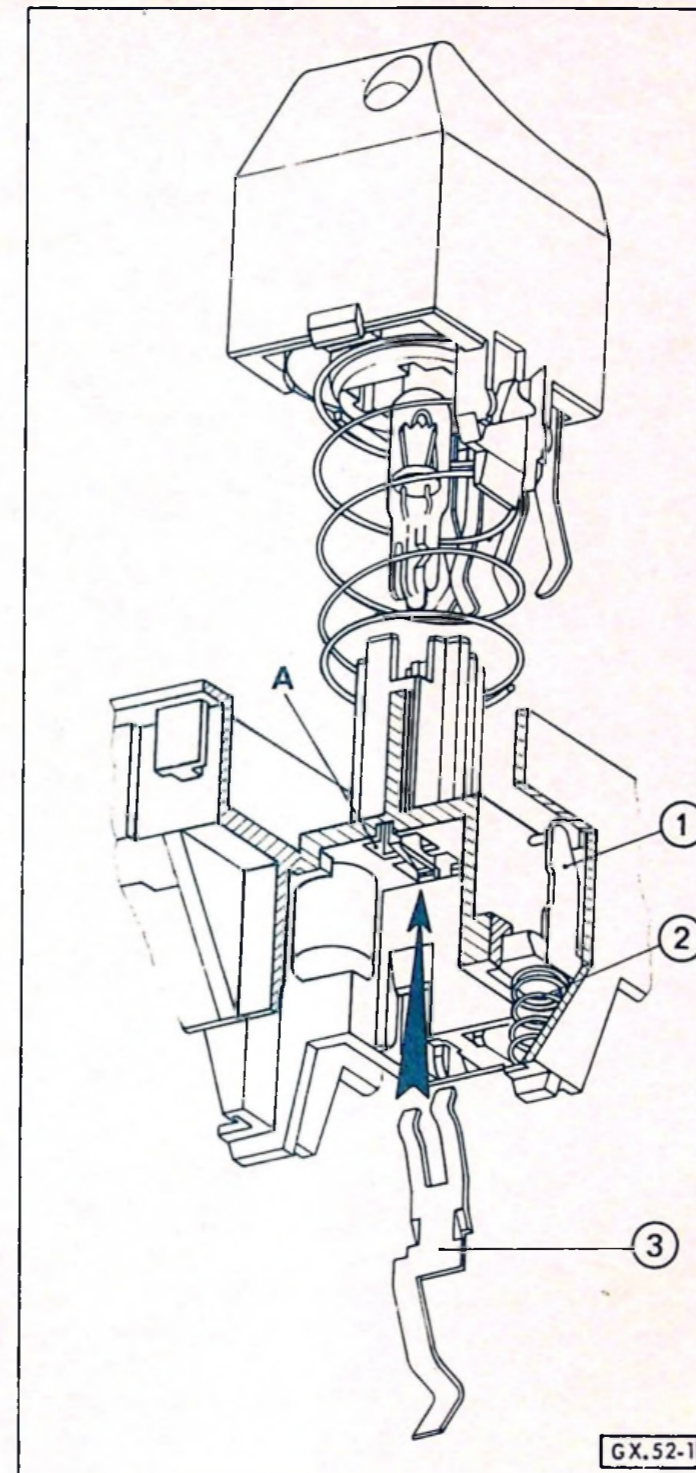
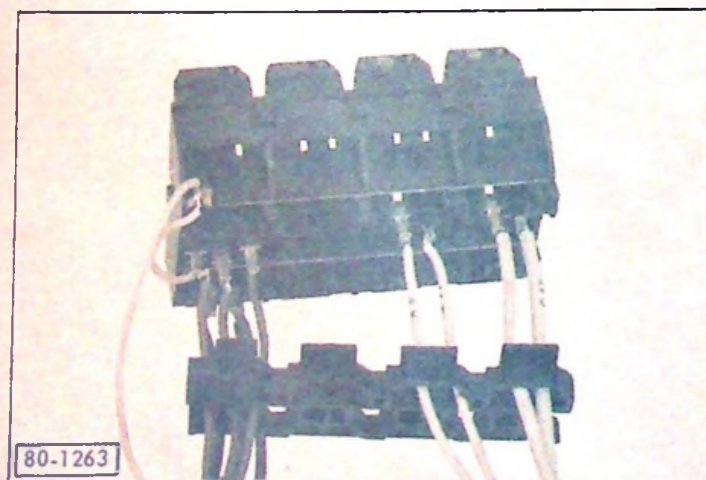
Le bouton se dégage poussé par son ressort.

Déposer la bague de blocage (celle-ci n'est pas réutilisée).

Peigner les fils dans l'alignement des sertissages ( afin de permettre le recul de la semelle ).

Déposer les deux vis de fixation de la semelle.

Reculer la semelle sur les fils ( avec précaution afin de ne pas désenficher ).



Si la fonction ajoutée comporte un voyant ( feux de brouillard avant ) introduire les deux lamelles ( 3 ) dans la croisée A de l'emplacement du bouton considéré.

Les orienter en prenant exemple sur la lunette chauffante.

Enfoncer les lamelles ( 3 ) à fond sans les déformer.

Si la fonction ajoutée comporte un bouton verrouillage ( intermittence d'essuie-glace, feux de brouillard avant ) introduire le cliquet ( 1 ) dans son logement (côté semelle)

Mettre en place le ressort ( 2 ).

( l'intermittence d'essuie-glace doit être située à l'extrême droite de la rangée supérieure ).

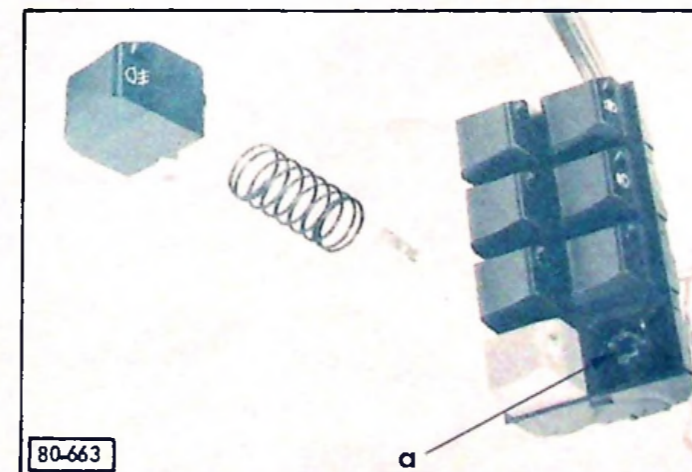
Poser la lampe ( fonction feux de brouillard avant ).

Enfoncer la lampe au centre du logement « a » du bouton dans le boîtier.

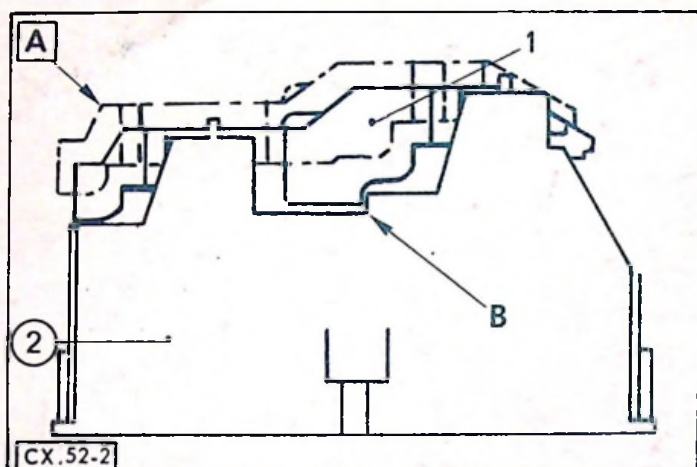
Poser chaque bouton muni de son ressort.

Encliqueter les ergots du bouton en poussant à fond.

**Attention :** Ne pas déformer les languettes contact du bouton.







Mettre en place la semelle ( 1 ) en la glissant le long des fils

Poser les deux vis de fixation. Les visser d'un demi tour environ.

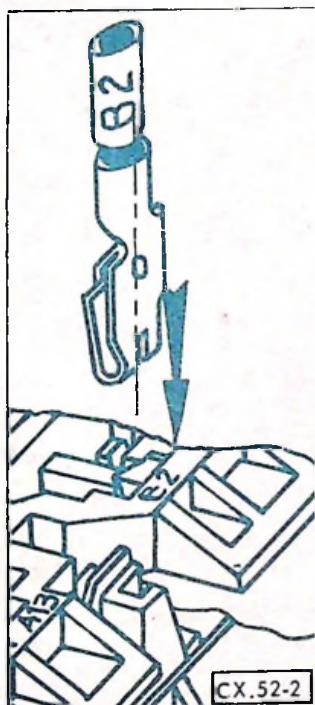
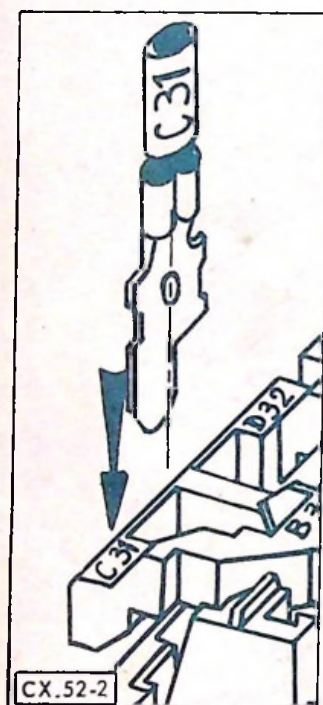
Reculer la semelle sur les têtes des vis, position A.

#### Câbler le clavier :

Mettre en place les fiches des faisceaux supplémentaires en tenant compte des repères sur les fils et des repères sur la semelle dans leur logement sur le boîtier ( 2 ) ( une seule position possible ).

Après câblage, remettre la semelle ( 1 ) en place. Serrer les vis ( les angles B de la semelle et du boîtier doivent être au contact lorsque la semelle est correctement en place.

S'assurer en tirant sur les fils que toutes les fiches sont immobilisées.

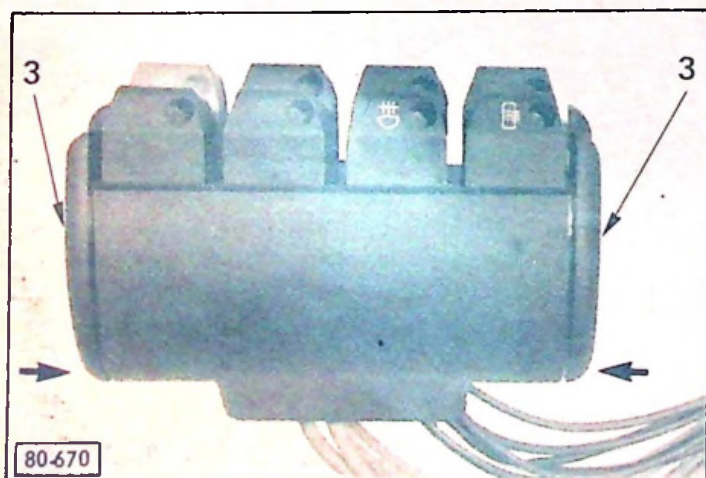


#### Fonction feux de brouillard avant seulement :

Mettre en place le fil jaune ( repère marqué 4 ) dans l'emplacement libre du connecteur jaune.

**Poser le capotage :** L'encliquer sur le boîtier.

**Poser les joues ( 3 ) :** Accrocher les joues côté bouton, les encliquer en les pressant ( → ) à la base.





<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>INFORMATION REPARATION</b>			N° 81-06 GX
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>	CONCERNE : LES PORTES LATERALES			Le 12 Novembre 1981
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	ATELIER	<del>MAGASIN</del>	<del>STATION SERVICE</del>	<b>GSA TOUS TYPES</b>

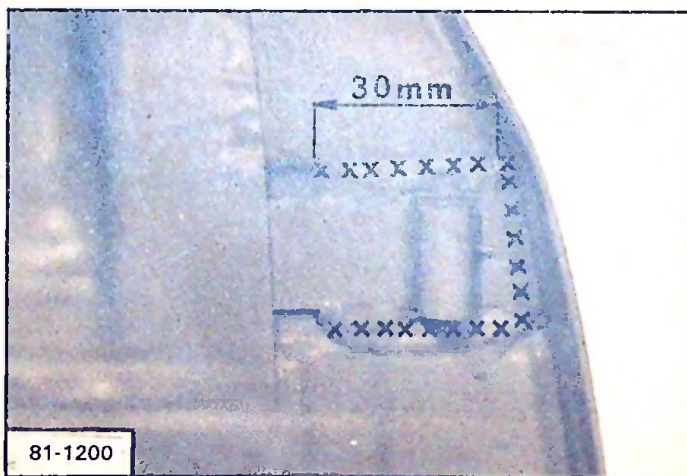
INCIDENT : Charnons « dessoudés » de la porte.

CAUSE : Fermeté du tirant et faiblesse du battant.

REMÈDE : Soudage « MIG » des charnons et graissage du tirant.

**Portes avant ou arrière :**

Dans le cas où l'une des charnières commence à se désolidariser du battant par rupture de la tôle autour des points de soudure, il faut procéder au soudage des deux charnières de la porte considérée à l'aide d'un poste de soudage sous gaz neutre ( MIG ).



**MODE OPERATOIRE**

Déposer la porte ( ne pas dégarnir ).  
 Décaper les zones de soudure.  
 Exécuter un cordon de soudure ( MIG ) sur les bords supérieur, inférieur et en bout de chacune des charnières ( voir photo ).  
 Peindre les zones brûlées du battant de porte.  
 Poser et régler la porte.  
 Graisser correctement les tirants de porte.

**ATTENTION :** Pour éviter de brûler la peinture du panneau extérieur, il faut impérativement le protéger en appliquant en face de la charnière un chiffon mouillé ou de la pâte de protection.



**PROTECTION**

Déposer les lèche-glaces.  
 Pulvériser un produit de protection pour corps creux sur les zones de peinture brûlée à l'intérieur de la porte.  
 ( Appliquer deux bonnes couches à un quart d'heure d'intervalle et s'assurer que les zones brûlées sont correctement recouvertes ).

**Produits de protection recommandés :**  
 BLACKSON A 92 ( Bombe aérosol de 329 g )  
 ou  
 Produits pour corps creux utilisés en station de traitements complémentaires.



<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>INFORMATION REPARATION</b>			N° 81-07 GX
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>	<b>CONCERNE</b> : les glaces de portes avant			Le 12 Novembre 1981
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	<b>ATELIER</b>	<b>MAGASIN</b>	<del>STATION SERVICE</del>	<b>GS - GSA Tous Types</b>

**INCIDENT** : Difficulté de fermeture des glaces avant, en fonction de la vitesse.

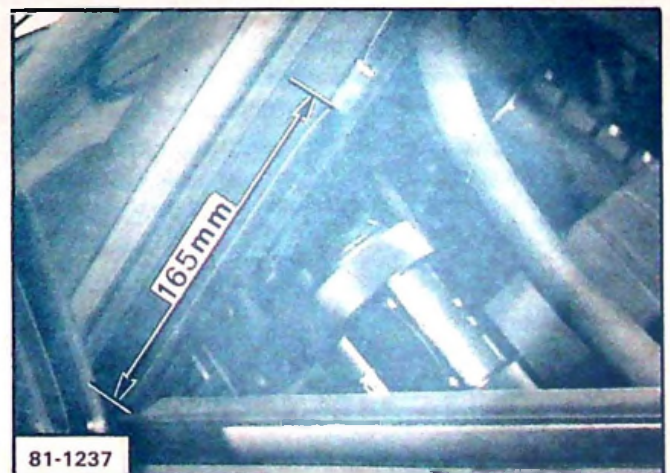
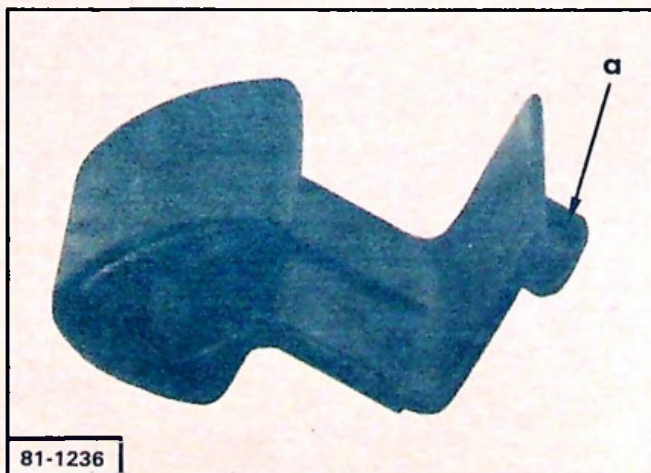
**CAUSE** : La glace sort de son guide.

**REMEDE** : Montage d'un guide-glace, monté série depuis **Septembre 1981**  
 ( N° d'organisation P.R. : 1781 ).

DESIGNATION	N° P.R.
Guide-glace	95 571 253

**MONTAGE :**

- Meuler le téton « a » du guide-glace ( cas du montage sur un encadrement non percé ).
- Dégager le sillon d'étanchéité de l'encadrement de glace.
- Monter le guide-glace sur le sillon de façon à assurer la cote de **165 mm** ( voir photo ).
- Positionner l'ensemble dans l'encadrement et vérifier la cote de 165 mm.





<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>INFORMATION REPARATION</b>			N° 82-08 GX
DIFFUSION : TOUS PAYS	CONCERNE : DISQUE D'EMBRAYAGE			Le 1 <sup>er</sup> Mars 1982
APPLICATION : TOUS PAYS	ATELIER	MAGASIN	<del>STATION SERVICE</del>	GSA Tous Types

INCIDENT : Broutement d'embrayage à chaud.

REMEDE : Monter le disque d'embrayage avec garniture : FERODO F 201 ( au lieu de A 755 ).

DESIGNATION	N° P.R.
Disque d'embrayage .....	95 495 558

NOTA : Pour toutes autres interventions, le disque d'embrayage n° 75 492 147 reste valable.

**REPARATION.**

Le disque d'embrayage avec garniture F 201 est repéré par une touche de peinture verte sur le moyeu.



<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>INFORMATION REPARATION</b>			N° 82-09 GX
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>	<b>CONCERNE : LA CARROSSERIE</b> Soudure des charnières sur pieds AV et milieu			Le 22 Mars 1982
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	<b>ATELIER</b>	<b>MAGASIN</b>	<del>STATION SERVICE</del>	<b>GSA Tous Types</b>

Depuis **Septembre 1981**, les écrous et les cages d'écrous (utilisés pour le répositionnement des portes avant soudure des charnières), situés respectivement à l'intérieur des pieds avant et pieds milieu, sont supprimés.

NOTA : Les pieds avant et milieu comportent toutefois les trous de passage des vis.

## REPARATION

A épuisement des stocks, (pieds avant et pieds milieu, panneaux de côté, caisse → 9/81) le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que les nouvelles pièces.

Cette note s'applique particulièrement aux gammes désignées ci-dessous :

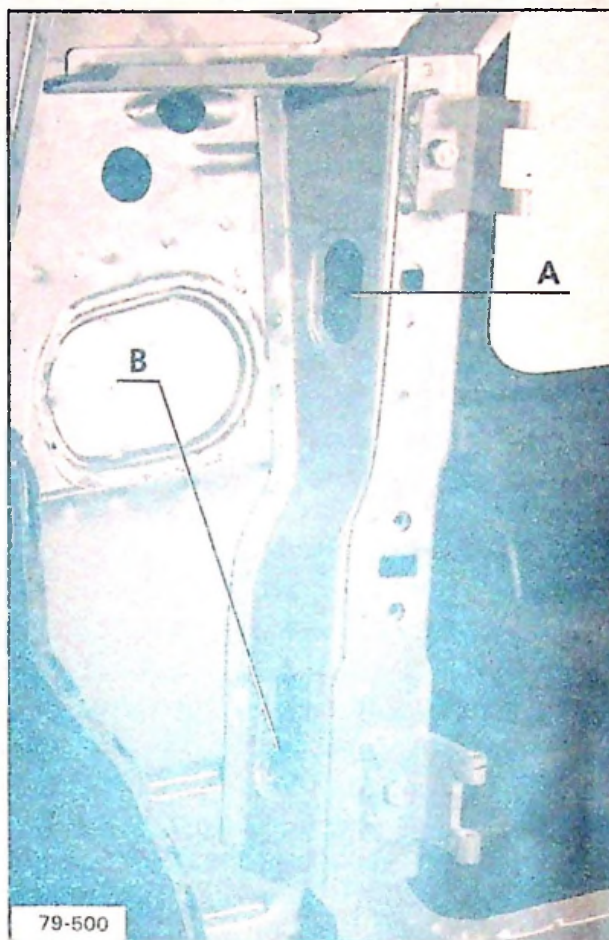
- Remplacement d'une caisse
  - Remplacement de pied avant
  - Remplacement de pied milieu
  - Remplacement d'un panneau de côté.
- } 9/81 →

Pour la mise en place des écrous dans les pieds milieu, il est nécessaire de percer des trous (  $\phi = 32$  mm ) sur la tôle intérieure de celle-ci.



## I- POSITIONNEMENT DES CHARNIERES DE PORTES AVANT SUR PIED AVANT

1. Présenter la porte, sans son tirant, munie de ses charnières.
2. Par les ajours **A** et **B**, à l'aide d'une clé polygonale, positionner un écrou au droit de chaque vis de charnière, les serrer modérément.
3. Régler la porte, bloquer les vis et pointer les charnières sur le pied avant.
4. Déposer la porte.
5. Procéder au soudage ( MIG ) des charnières sur le pied avant.

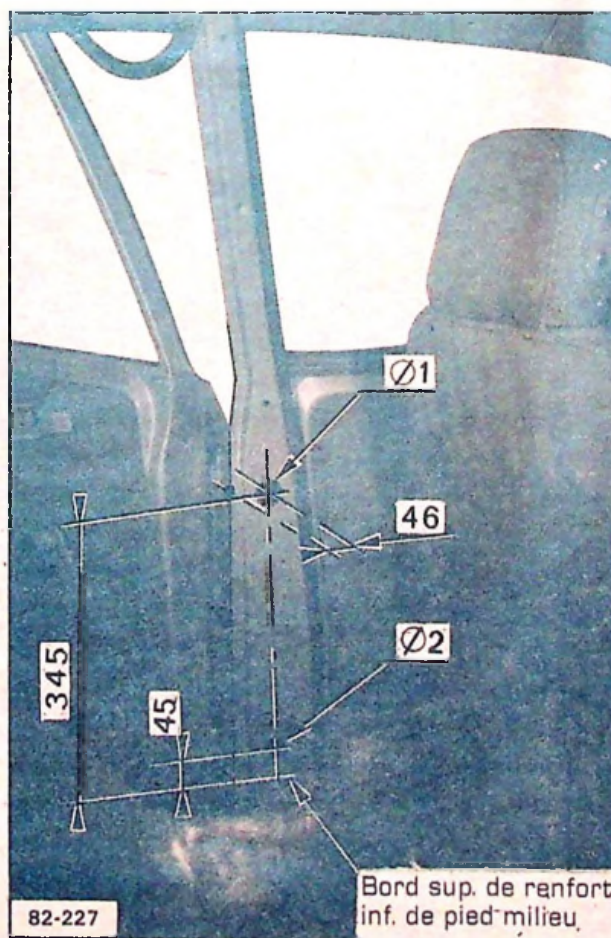


## II- POSITIONNEMENT DES CHARNIERES DE PORTES ARRIERE SUR PIED MILIEU

### PREPARATION

Sur la doublure de pied milieu, exécuter deux trous de  $\phi = 32$  mm [ repérés  $\phi 1$  et  $\phi 2$  ] suivant les cotes indiquées sur figure ci-contre. Utiliser l'outil Réf. **OUT 304 052 T**.  
 ( Voir Note Outillage N° 80-03 du 3 Mars 1980 ).  
 NOTA : La cote de 45 mm est impérative.

1. Présenter la porte, sans son tirant, munie de ses charnières.
2. Par les trous  $\phi 1$  et  $\phi 2$ , à l'aide d'une clé polygonale, positionner un écrou au droit de chaque vis de charnière, les serrer modérément.
3. Régler la porte, bloquer les vis et pointer les charnières sur le pied milieu.
4. Déposer la porte.
5. Procéder au soudage ( MIG ) des charnières sur le pied milieu.





<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>INFORMATION REPARATION</b>			N° 82-11 GX
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>	CONCERNE : Allumage transistorisé			Le 28 Mai 1982
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	<b>ATELIER</b>	<b>MAGASIN</b>	<b>STATION SERVICE</b>	<b>GSA 1300 cm<sup>3</sup></b> Tous types

## CONTRÔLE AU BANC D'UN ALLUMEUR A DECLENCHEMENT MAGNETIQUE

Pour contrôler un allumeur à déclenchement magnétique au banc, un module transistorisé en bon état est indispensable.

Utiliser le module et le faisceau du véhicule si le banc n'en n'est pas équipé; la bobine d'allumage n'est pas nécessaire.

### Monter l'allumeur sur le banc.

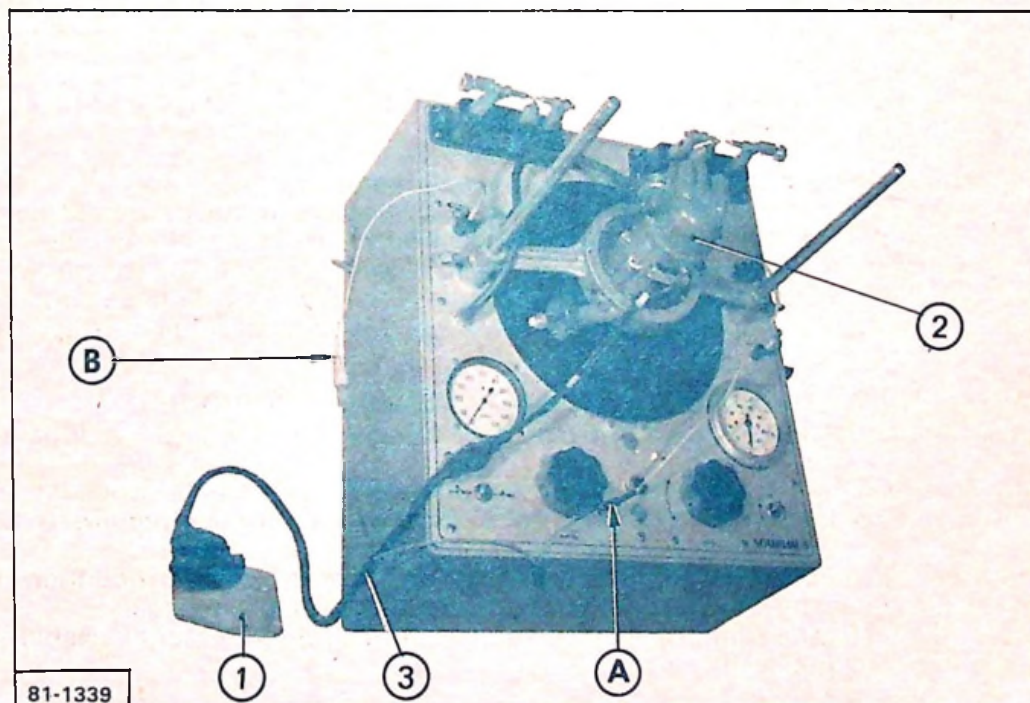
Connecter le module ① et l'allumeur ② avec le faisceau ③

Alimenter en « - » Batterie 12 V, le montage par la fiche ( A ) repère noir ( sauterelle ).

Relier la borne "RUP" du banc avec la fiche incolore ( B ) du faisceau.

Effectuer le contrôle de l'allumeur : groupement des étincelles, courbes d'avance centrifuge et dépression de la même manière qu'un allumeur à rupteur ( régler si nécessaire l'avance centrifuge ).

*L'angle de came n'a pas à être contrôlé, sa valeur variable avec la vitesse, n'entre pas dans les caractéristiques de l'allumeur.*



### Repère des courbes d'avance centrifuge et à dépression :

Moteur G 13/625 : GA 8 - GD 4 ( 24° à 2500 tr/mn )

Moteur G 13/646 : GA 10 - GD 8 ( 27° à 3000 tr/mn )

Capsule à dépression débranchée

*Rappel des abréviations sur les diverses courbes de la page 4 :*

**N** : Vitesse allumeur en tr/mn

**A** : Degrés d'avance allumeur

**D** : Dépression

**D1** : en millibars

**D2** : en mm Hg



## ALLUMAGE TRANSISTORISÉ A COMMANDE ÉLECTROMAGNÉTIQUE

Depuis **Juillet 1981**, les moteurs G 13/646 ( 1300 cm<sup>3</sup> ) sont équipés d'un allumage transistorisé à déclenchement magnétique.

### CONTRÔLE DU CIRCUIT D'ALLUMAGE ( à l'aide d'un ohmmètre ) :

Débrancher le connecteur du module, repérer le numéro de la voie sur le module et effectuer les contrôles sur le connecteur du faisceau.

#### Générateur d'impulsions ( bobine dans l'allumeur )

- entre voies 5 et 6 : 1100 Ω environ
- entre masse allumeur et voie 2 : 0
- entre voies 5 et 2 puis 5 et 3 : ∞ ( isolement ).

- En cas de défaut, refaire le test sur l'allumeur en débranchant le connecteur de l'allumeur. Se référer aux couleurs des fils côté faisceau.

- entre fils vert et rouge : 1100 Ω
- entre masse allumeur et fil blanc : 0

entre fils vert et blanc ou rouge et blanc : ∞ ( isolement ).

- Si ce second test est bon, le faisceau est défectueux sinon la bobine dans l'allumeur est en cause.

#### Bobine d'allumage :

- entre voies 4 et 1 : 0,8 Ω environ ( primaire )
- entre voie 1 ou 4 et sortie Haute Tension Bobine : 6000 Ω environ ( secondaire )
- entre voies 1 et 2 : ∞ ( isolement ). La bobine étant déconnectée du faisceau avant.

#### Module d'allumage électronique :

Ne pas effectuer de mesure de résistance sur le module ( résultats non significatifs ).

### CONTRÔLE DE L'ALIMENTATION DU CIRCUIT D'ALLUMAGE ( à l'aide d'un voltmètre ou d'une lampe témoin )

Module connecté, capuchon relevé, mettre le contact. Entre voies (1 et 2) et (4 et 2) du module : 12 V ( tension batterie ) ou lampe allumée sinon contrôler entre "+" bobine et masse allumeur.

### CONTRÔLE DE L'ALLUMAGE SUR VÉHICULE ( sans appareillage )

En cas d'incidents susceptibles d'être provoqués par l'allumage, vérifier :

- les connexions des différents faisceaux entre eux et sur les divers organes, en particulier à la bobine ( une fiche n'assurant pas un bon contact provoque une chute de tension ne laissant pas passer un courant suffisant dans le primaire de la bobine ).
- le bon état des conducteurs ( coupures, court-circuit des fils blindés, etc ... ).
- le bon état des bougies ( encrassement, fêlures, etc ... ).
- la tête d'allumeur ( frotteur, fêlure ) et le doigt de distribution.
- éliminer le condensateur d'antiparasitage et le faisceau diagnostique du circuit.
- effectuer les "tests d'étincelles" au démarreur avec une bougie à la masse : le secondaire de la bobine sans fil ou avec fil HT trop éloigné de la masse risque de détruire le module.
- moteur arrêté, connecteur d'allumeur en place, capuchon relevé, mettre le contact. On doit constater une étincelle à une bougie ( à la masse ) reliée au fil HT bobine à chaque impulsion 12 V sur le fil rouge ( simulation d'impulsions de l'allumeur ) si la bobine et le module sont en état.

### CONTROLE AVEC PUPITRE DIAGNOSTIC OU LAMPE STROBOSCOPIQUE

- Le principe de l'allumage transistorisé ne permet pas d'effectuer le réglage de l'allumeur lorsque le moteur est arrêté.
- Fixer l'allumeur en milieu de boutonnière, mettre le moteur en marche et procéder au réglage : **27° à 3000 tr/mn sur moteur G 13/646 ou 24° à 2500 tr/mn pour les moteurs G 13/625** ( capsule à dépression débranchée )

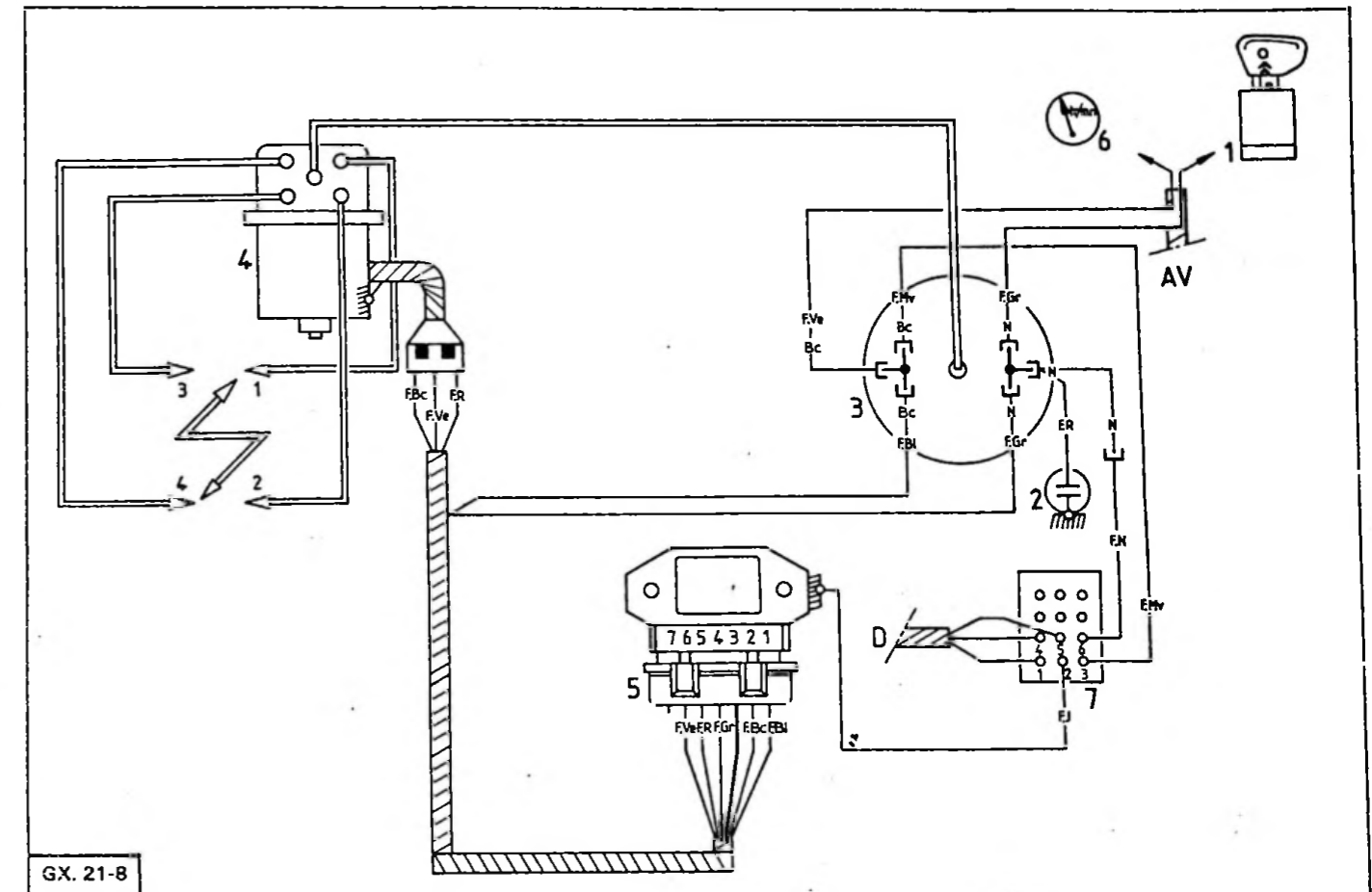
La mesure de vitesse doit être contrôlée à l'aide d'un compte-tours à pince d'induction sur un fil de bougie. - Contrôler la courbe d'avance centrifuge ( dépression débranchée ).

- Ne pas effectuer la mesure de l'angle de came ( rapport Dwell ), celui-ci étant variable en fonction de la vitesse donc non significatif.

NOTA : Il est possible d'équiper les véhicules 1300 cm<sup>3</sup> sortis antérieurement à l'année-modèle 1982 de l'allumage transistorisé en :

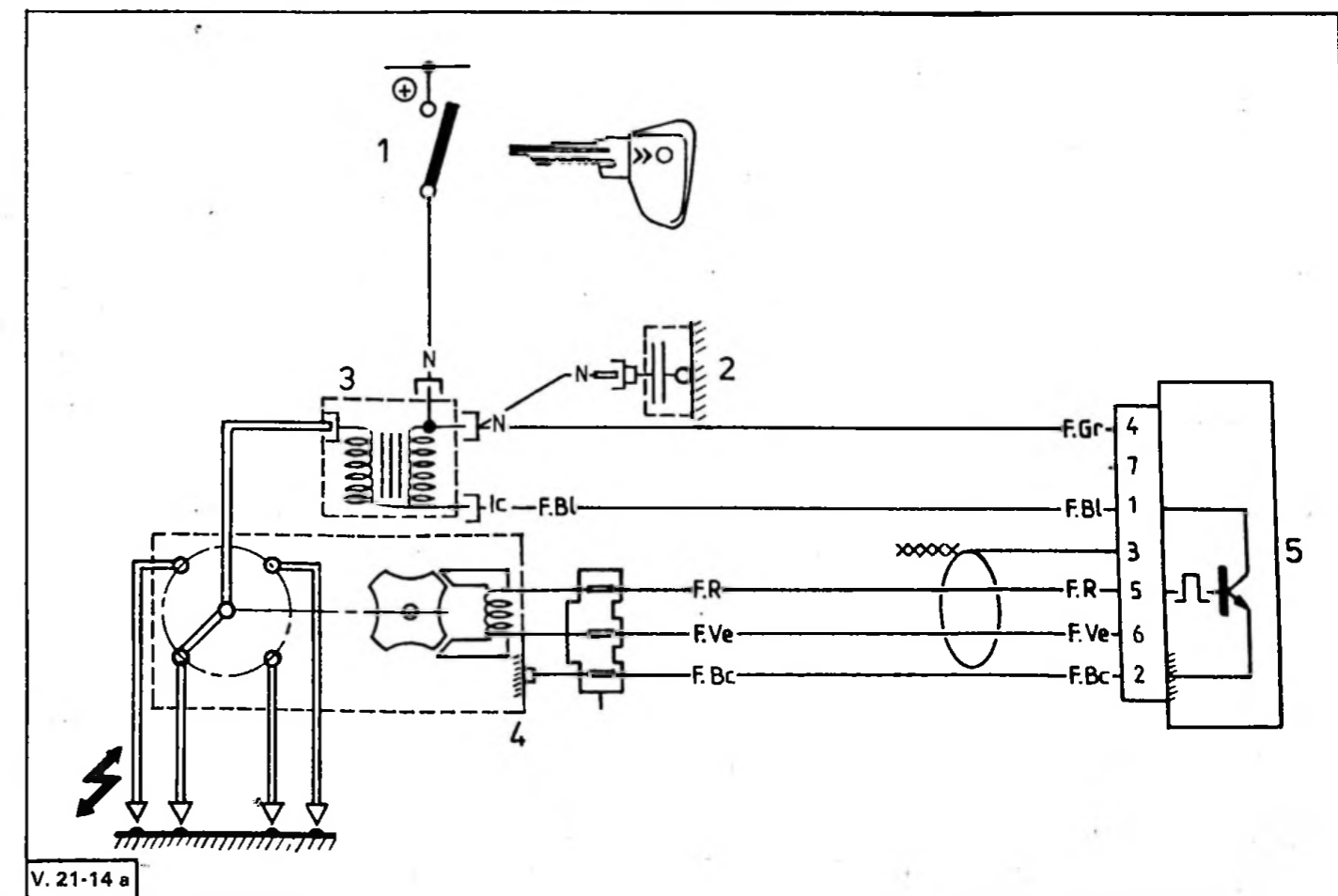
- changeant l'allumeur ( monter un allumeur à déclenchement magnétique type Suède ou Suisse année-modèle 1982 marqué GAB - GD4 ).
- montant la bobine, le module et le faisceau équipant les GSA 1300 cm<sup>3</sup> année-modèle 1982.
- calant l'allumeur à 24° à 2500 tr/mn ( dépression débranchée ).

## SCHEMA D'INSTALLATION



GX. 21-8

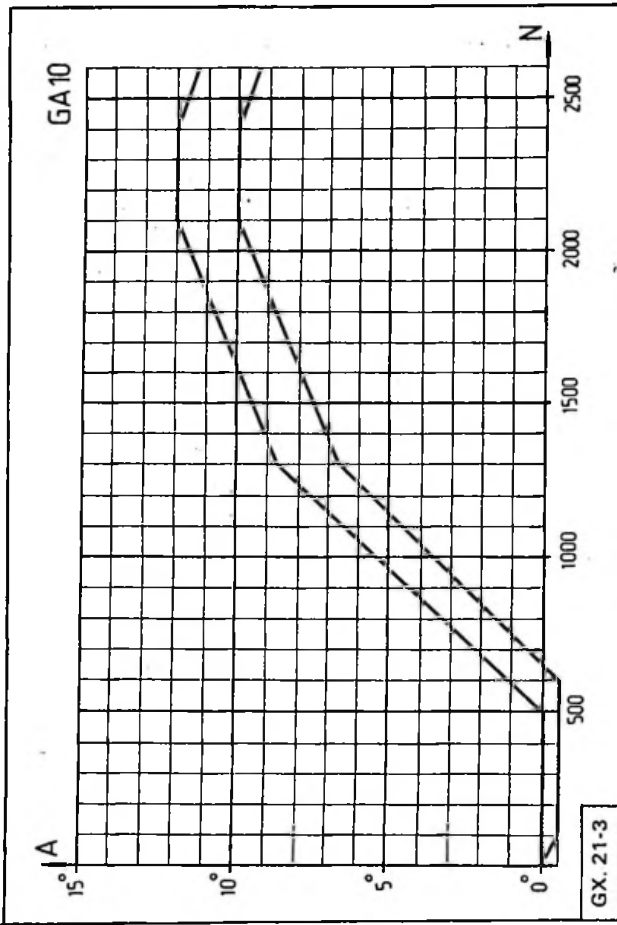
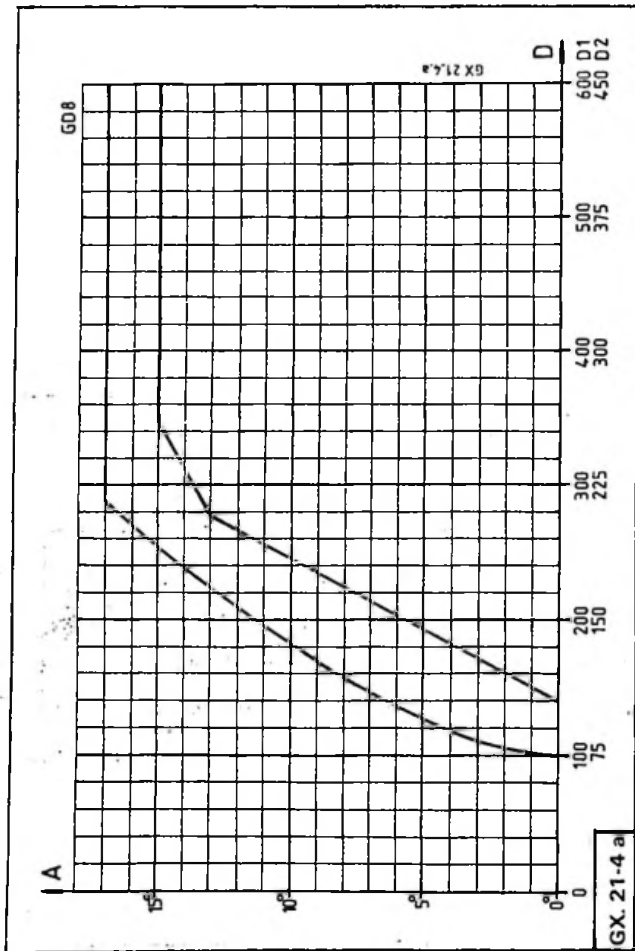
## SCHEMA DE PRINCIPE



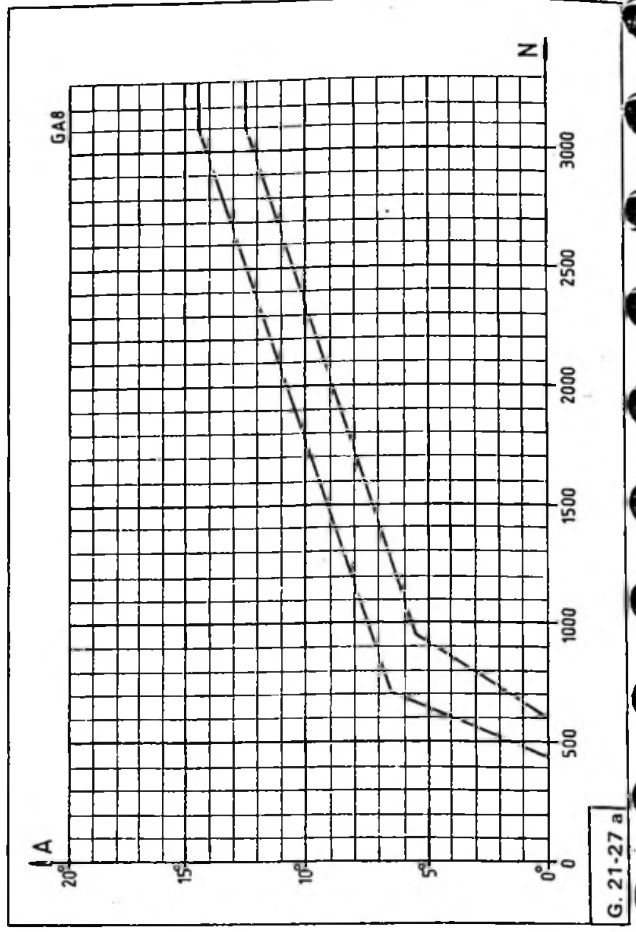
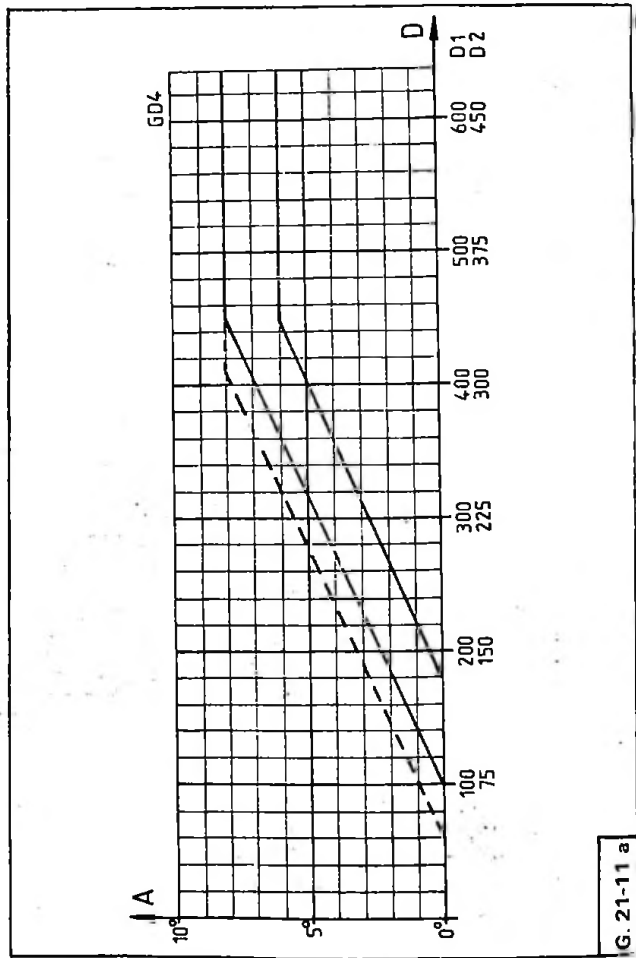
V. 21-14 a



MOTEUR G 13/646



MOTEUR G 13/625



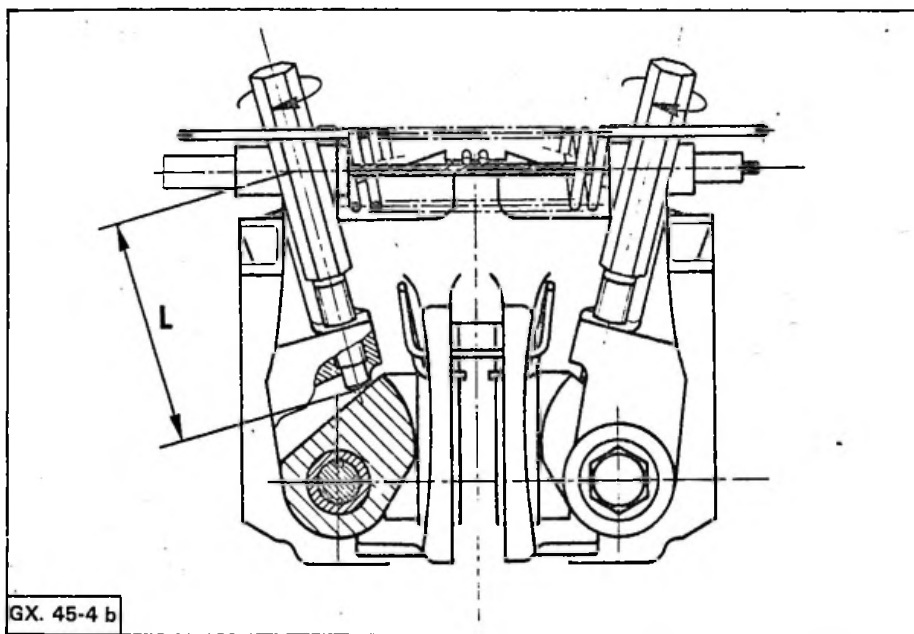


<b>CITROËN</b> <sup>^</sup> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>INFORMATION REPARATION</b>			N° 82-12 GX
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>	CONCERNE : Frein de secours			Le 28 Mai 1982
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	ATELIER	MAGASIN	<del>STATION SERVICE</del>	<b>GSA Tous Types</b>

**INCIDENT** : Grippage des vis de réglage des excentriques du frein de secours.

**CAUSE** : Oxydation du filet des vis de réglage dans les étriers de frein avant.

**REMEDE** : Avant le réglage du frein de secours, déposer la vis et la graisser avec de la graisse MOBIL TEMP N° 1 ( référence fournisseur : 071 82 17 ) sur une longueur d'environ 55 mm [ cote L ).



Cette graisse est disponible au Département des Pièces de Rechange sous la référence : ZC.9864 027 U



<b>CITROËN</b> <sup>^</sup> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>INFORMATION REPARATION</b>			N° 82-13 GX
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>	CONCERNE : LE MOTEUR			Le 29 Juin 1982
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	<b>ATELIER</b>	<b>MAGASIN</b>	<del>STATION SERVICE</del>	<b>GSA 1300 cm<sup>3</sup></b> ( → 7/81 )

**INCIDENT** : Usure rapide des contacts du capteur mécanique de l'allumeur provoquant une variation de l'angle de came et un excès d'avance.

**REMEDE** : Remplacer l'allumeur à capteur mécanique par un allumeur DUCCELLIER, Spécifique Réparation GSA 1300, disponible au Département des Pièces de Rechange sous la référence : ZC 9 862 070 U.

- Avance statique : 10° avant PMH
- Avance dynamique : 24° à 2500 tr/mn moteur
- ( Capsule d'avance à dépression débranchée )



<b>CITROËN</b> SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	<b>INFORMATION REPARATION</b>		N° 82-14 GX
DIFFUSION : <b>TOUS PAYS</b>	<b>CONCERNE : LA CARROSSERIE</b> Glaces de portes latérales		Le 13 Juillet 1982
APPLICATION : <b>TOUS PAYS</b>	ATELIER	MAGASIN	<del>STATION SERVICE</del> GSA Tous Types

INCIDENT : Décollement des pattes-supports de galet.

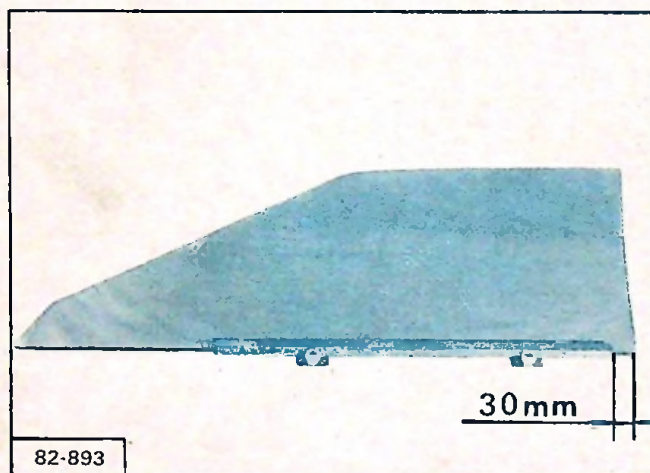
REMEDE : Montage du chaussement N° P.R. : ZC 9 867 385 U

### DEMONTAGE.

*Si nécessaire*, décoller la deuxième patte, à l'aide d'un chalumeau, en appliquant la flamme sur la patte et non sur la glace.

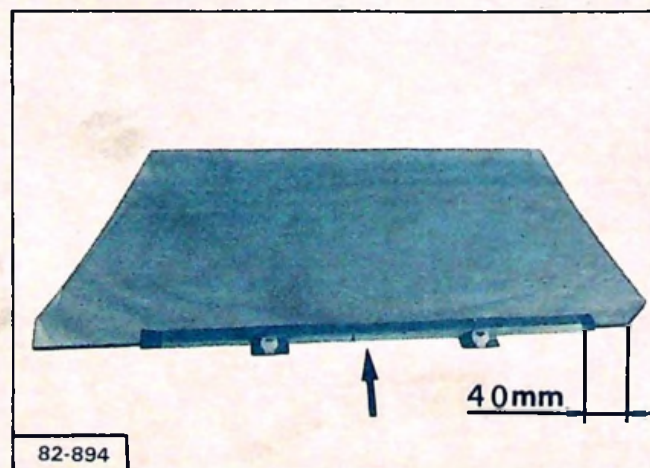
### MONTAGE.

1°) Pour une glace de porte avant :



- Présenter le caoutchouc sur la glace.
- Monter le chaussement en respectant la cote de 30 mm, par rapport à la partie arrière de la glace.

2°) Pour une glace de porte arrière :



- Diminuer l'entraxe des galets en sciant, dans la partie centrale du chaussement, un morceau de 40 mm de long ( → ).
- Présenter le caoutchouc sur la glace.
- Juxtaposer les deux demi-chaussements et les monter sur la glace, en respectant la cote de 40 mm, par rapport à la partie arrière de la glace.

**ATTENTION** : Le non respect des cotes de montage indiquées ci-dessus entraîne l'échappement des galets hors des glissières du mécanisme de lève-glace lors des manœuvres de la glace.



APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

GSA TOUS TYPES

N° 83 - 15 GX

DIFFUSION :

TOUS PAYS

FREINAGE AVANT

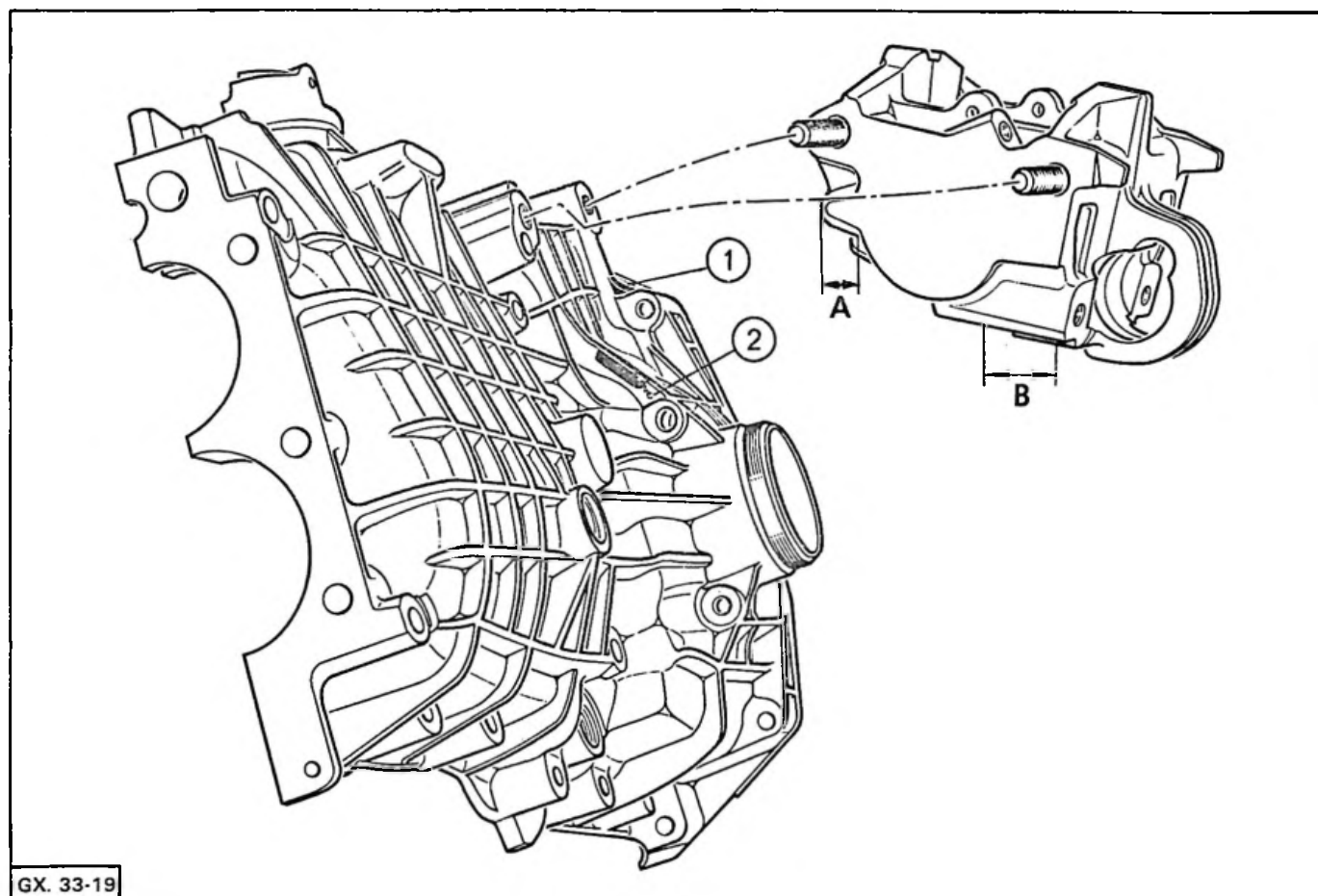
Le 31 Janvier 1983

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : MANUEL DE REPARATION N° MAN 008551

INCIDENT : Broutement de freins avant.

CAUSE : Déformation géométrique des disques pouvant être engendrée par un mauvais placage de l'étrier sur le carter de boîte de vitesses.

REMEDE : Supprimer les interférences entre les nervures { 1 } et { 2 } du carter et les zones A et B de l'étrier en meulant les deux nervures { 1 } et { 2 } dans les zones de contact avec l'étrier ( zones en noir ).  
Changer ou rectifier les disques de frein hors tolérance.



NOTA : Le broutement de frein est dû à une déformation géométrique des disques de frein et il est donc nécessaire de procéder aux :

*Contrôle de la géométrie du disque ( monté et serré avec la transmission ) :*

Voile : 0,2 mm maxi

Surépaisseur : 0,02 mm maxi

*Contrôle du voile des sorties de boîte de vitesses ( si l'on constate un voile des disques de frein ) :*

Voile : 0,1 mm maxi.